

La représentativité gagnée dans les cinés, pour SUD culture solidaires !

Une période se termine, celle de la représentativité syndicale héritée de la fin de la guerre de 45 et du décret de 1966.

Faisant suite à l'application de la loi du 20 août 2008, le 29 mars, la direction générale du travail a présenté les résultats des mesures d'audience nationale et par branche professionnelle.

Voici ceux de la branche de l'exploitation cinématographique :

CGT = 22,77 % ; CFDT = 24,72 ; FO = 14,66 ; CFTC = 12,59 ; CGC = 10,37 ; SUD Culture Solidaires = 10,04 %.

Seules les organisations syndicales ayant atteint le seuil de 8% peuvent être reconnues représentatives (jusqu'en 2017) après vérification d'autres critères tels que valeurs républicaines, indépendance, transparence financière, ancienneté minimale, influence, effectifs et cotisations, implantation territoriale.

SUD culture solidaires est donc en passe d'être reconnue représentatif dans la branche exploitation cinématographique et pourra enfin participer aux négociations de branches. Enfin une voix indépendante et déterminée pour défendre les salariés tant lors des négociations salariales et que celles concernant la Convention Collective ...

<http://www.sudcinesolidaires.org>